

Image not found or type unknown



Titularisation employé en cdi

Par **tanoo**, le **05/06/2013 à 20:05**

Bonjour je suis en CDI depuis 2008 a la mairie est-ce que j'ai le droit être titularisé par mon employeur.Si oui comment faire y a t-il une loi en ma faveur?.Merci

Par **moisse**, le **06/06/2013 à 08:37**

Vous pouvez effectivement accéder au fonctionnariat depuis la loi Sauvadet.rnMais tout cela est règlementé et ne dépend pas que du bon vouloir de l'employeur, ici la mairie.

Par **tanoo**, le **06/06/2013 à 11:38**

bonjour.rnDoit je faire un courrier a mon employeur?rnQuel démarche je devrait faire?rnMerci

Par **moisse**, le **06/06/2013 à 18:05**

Hélas ce n'est franchement pas ma spécialité.rnMais il doit exister des syndicats dans la fonction publique territoriale à même de vous renseigner.rnSi votre mairie dispose d'une DRH autant poser la question à la personne en charge du personnel voire au secrétaire général de la mairie.